DEPARTEMENT

YONNE

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de convocation

17 février 2023

Envoyé en préfecture le 02/03/2023
Reçu en préfecture le 02/03/2023
Publié le 02/03/2023
ID : 089-218904647-20230223-2023_011-DE

Objet de la délibération

Étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc agrivoltaïque par la Sté VENTELYS ENERGIES PARTAGÉES

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 23 février à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. LOISEAU, Mme PELTIER, Mme HOURLIER, M. COCHARD, Mme LETIN, Mme AUTRET, M. VERGNAUD, M. BOUREL, M. PARCINEAU, Mme GOBET, M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND, M. THOMAS, Mme SZEWZYK, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ
Absents excusés : Mme SIMON (pouvoir à M. KASPAR), Mme RICHARDSON (pouvoir à Mme NAZE), M. PÉANNE (pouvoir à M. LOISEAU), Mme ROLLOT (pouvoir à Mme AUTRET), M. HERVÉ (pouvoir à M. ALLUIN)
Absents : M. BRIET, M. BOULLEAU, Mme EL HAOUCHI

Secrétaire de séance : M. Fabrice LOISEAU, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

La société VENTELYS ENERGIES PARTAGEES est spécialisée dans la conception et le développement de parcs éoliens et photovoltaïques. Elle a réalisé un diagnostic technique sur le projet de VILLENEUVE SUR YONNE, et a identifié plusieurs secteurs qui présentent un potentiel de développement photovoltaïque.

La société souhaite ainsi réaliser une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc agrivoltaïque sur VILLENEUVE SUR YONNE

Après avoir pris connaissance des éléments qui lui sont présentés et en avoir délibéré, le conseil municipal, par 20 voix pour et 6 contre (M. THOMAS, M. ANDRÉ, Mme LOPEZ, Mme SZEWZYK, M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND)

AUTORISE la société VENTELYS à réaliser une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc agrivoltaïque

AUTORISE la société VENTELYS à déposer toutes les déclarations, autorisations et demandes de levées de servitudes nécessaires pour l'étude de faisabilité du projet de parc agrivoltaïque

AUTORISE Madame la Maire à signer tous documents relatifs à l'étude de faisabilité.

Le Secrétaire

Fabrice LOISEAU

La Maire

Nadège NAZE

MAIRIE DE VILLENEUVE SUR YONNE (YONNE)